

HERMITAGE AUDIT

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES

**Pôle de Services Crisselle
Rue du Pêcher
43200 YSSINGEAUX**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

HERMITAGE AUDIT

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES

**Pôle de Services Crisselle
Rue du Pêcher
43200 YSSINGEAUX**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 114.700 €uros

R.C.S. LE PUY B 441 901 592 – Code APE : 6920Z

Téléphone : 04.71.05.38.70 - Télécopie : 04.71.02.86.97

Siège Social :
ZI - 12 Avenue de Coubon
43700 – BRIVES CHARENSAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « **MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES** » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

-I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS -

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

-II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS -

En application des dispositions de l'Article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

1. En application des dispositions de l'Article L.820-1 du Code de Commerce, cet article s'imposant à l'Association **MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES**, celle-ci doit établir des comptes annuels conformes au plan comptable général et à ses adaptations définies par le règlement n° 99-01 du CRC relatif aux associations.
2. Par ailleurs, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des modalités retenues pour les estimations comptables, notamment pour les points ci-après que appellent les commentaires suivants :
 - La provision pour retraite d'un montant de 21.391 € au 31 décembre 2008 (*voir note Annexe I-3*)
 - La provision pour charges de personnel (*voir note Annexe I-2*) représentant 3 % de la masse salariale
 - La provision pour fonds de roulement (*voir note Annexe I-1*) sans changement par rapport à l'exercice précédent.
 - La comptabilisation et l'estimation des fonds dédiés (*voir note Annexe I-5*) qui s'élèvent à 5.841 € au 31 décembre 2008 et correspondent aux quatre opérations suivantes :

- Région Santé :	1.622,03 €
- FIPS Sécurisation :	1.193,15 €
- Région Mobilité :	1.695,61 €
- Ateliers Logement :	1.330,61 €

TOTAL :	5.841,40 €
	=====

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

-III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES -

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

◆ ◆ ◆

Fait à Brives Charensac,
Le 10 juin 2009.

Pour la Société HERMITAGE AUDIT.
JAMON MARC,
Commissaire aux Comptes.



Désignation de l'entreprise : **Association MIS. LOCALE JEUNE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : **Pôle de Services Crisselle 43200 YSSINGEAUX** Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * **4 0 2 9 3 4 9 1 3 0 0 0 2 9** Néant *

				Exercice N, clos le, 31122008	N-1 31122007		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement*	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 491	694	797	1 265	
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT	61 581	12 219	49 362	61 544	
Immobilisations en cours	AV						
Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU					
	Créances rattachées à des participations	BB					
	Autres titres immobilisés	BD					
	Prêts	BF					
Autres immobilisations financières *	BH	229		229	229		
TOTAL (II)		BJ	63 301	12 913	50 388	63 037	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 083		1 083	1 120
		Autres créances (3)	BZ	205 558		205 558	175 689
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD				
Disponibilités		CF	15 597		15 597	18 767	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	5 422		5 422	1 468	
	TOTAL (III)	CJ	227 661		227 661	197 044	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	290 961	12 913	278 048	260 081	

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 229 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADOR-DORAC Informatique

N° 2050

Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>Association MIS. LOCALE JEUNE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :50.000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	53 419	53 419
	Report à nouveau	DH	49 686	41 963
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 599	7 724
	Subventions d'investissement	DJ	17 730	17 730
	Provisions réglementées *	DK	4 952	2 932
	TOTAL (I)	DL	178 387	173 767
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	21 391	17 405
	TOTAL (III)	DR	21 391	17 405
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		811
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 860	10 013
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 568	52 367
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 841	5 719
TOTAL (IV)	EC	78 270	68 909	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	278 048	260 081	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	78 270	68 909	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		811	

Désignation de l'entreprise : Association MIS. LOCALE JEUNE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2052 CADOR-DORAC Informatique

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI			
		FJ	FK	FL			
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	496 764	481 850	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP		116	
	Autres produits (1) (11)			FQ	5 749	1 910	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	502 513	483 876	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	123 493	109 964	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	21 472	21 459	
	Salaires et traitements *			FY	246 129	244 486	
	Charges sociales (10)			FZ	85 755	85 816	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	11 793	9 944
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	3 987	3 531	
	Autres charges (12)			GE	4 219		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	496 849	475 199	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	5 664	8 677	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	381	537	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	381	537	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			QR	369	64	
	Différences négatives de change			QS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	369	64	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	12	473	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	5 676	9 149	

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise Association MIS. LOCALE JEUNE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	468 136
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	468 136
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 545 1 562
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 545 1 562
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 077) (1 426)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	503 361 484 549
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	500 762 476 825
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	2 599 7 724
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	116
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
DOTAT ET REPRISE AMORT DEROGATOIRE		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		3 545	468
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 278 048 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 503 361 euros et un total **charges** de 500 762 euros, dégageant ainsi un résultat de 2 599 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2008 et finit le 31/12/2008.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les nouvelles règles comptables sur les actifs, les amortissements et les dépréciations issues notamment des règlements CRC 2002-10 et 2004-06, ont été prises en compte à compter du 01/01/2006.

Le passage aux nouvelles règles comptables a été effectué en application de la méthode dite "prospective" de réallocation des valeurs nettes comptables avec mise en place de l'approche par composant.

Les plans d'amortissements retiennent les méthodes suivantes :

- Immobilisations non décomposées : amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification.

- Immobilisations décomposées :

- Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

son ensemble.

- Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Cette méthode n'a pas entraîné de modification sur la ventilation des immobilisations et les durées d'amortissement antérieures n'ont pas été modifiées.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

1 - Dotation de la provision pour Fonds de Roulement

Compte tenu du caractère continu des dépenses de l'association et du caractère discontinu du versement des diverses subventions, il peut être utile de constituer une dotation annuelle au fonds de roulement. Cette dotation, conformément à une Circulaire de La Délégation Interministérielle à l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes en Difficulté de Novembre 1988, est calculée dans la limite de 5% des ressources annuelles dans la limite d'un plafond de fonds de roulement de 15% des ressources. Au delà la provision annuelle ne peut être au maximum que de 2% des ressources. Le montant cumulé de cette provision qui doit s'analyser comme une réserve s'élève à 36 752.90€ au 31 décembre 2008, et affectées au Compte Réserve pour fonds de roulement. Aucune dotation n'a été effectuée depuis le 31 Décembre 2000.

2 - Provision pour charges de personnel : de 3% de la masse salariale créée conformément à la même circulaire pour faire face à des charges de personnel non prévisible, constituent une réserve affectées au compte : Réserve pour charges de personnel s'élève à 14760.70€ au 31 Décembre 2008.

3 - Provision pour risques de retraites et avantages similaires : d'autre part, afin de satisfaire à la recommandation 2003-R-01 du Conseil National de la Comptabilité relative aux règles d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires une provision pour risques de retraites a été constituée depuis 2003. En 2008 une dotation complémentaire d'un montant de 3986.50€ a été faite. Le solde cumulé au 31 décembre 2008 est donc de 21391.41€.

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

4 - Amortissements Dérogatoires : pour satisfaire aux normes comptable , la durée d'amortissements de certains investissements est calculée économiquement sur leur durée de vie et fiscalement sur la durée d'usage.

En 2008, une dotation complémentaire a été comptabilisée pour 2488.00€ et une reprise sur les dotations antérieurs de 467.58€. Le solde cumulé au 31 décembre 2008 est donc de 4952.07€.

5 - Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement : Les engagements à réaliser sur la contribution financière de l'Etat attribuées pour la mise en place d'actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes ont été constatés en Fonds dédiés sur Subventions de fonctionnement pour un montant de 5841.40 Euros.

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADREA		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
Désignation de l'entreprise Association MIS. LOCALE JEUNE						Néant <input type="checkbox"/> *				
INCORP.	TOTAL I				CZ	1	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		D9	
	TOTAL II						KD	3 334		D8
CORPORELLES		TOTAL III				LN			106 354	
FINANCIERES		TOTAL IV					LQ	229		LR
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG			109 917	
CADREB		IMMOBILISATIONS					Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
INCORP.	TOTAL I				IN	1	par virement de poste à poste		D7	
	TOTAL II						IO	1 842		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence
CORPORELLES		TOTAL III				IY			44 974	NH
FINANCIERES		TOTAL IV					I3	229		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØK			46 816	ØL
INCORP.		Frais d'établissement et de développement					IN			
INCORP.		Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		1 842	LW	1 491
CORPORELLES		Terrains				IP			LX	LY
CORPORELLES		Constructions				IQ			MA	MB
CORPORELLES		Sur sol propre				IR			MD	ME
CORPORELLES		Sur sol d'autrui				IS			MG	MH
CORPORELLES		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IT			MJ	MK
CORPORELLES		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IU		8 019	MM	MN
CORPORELLES		Autres immobilisations corporelles				IV		2 298	MP	MQ
CORPORELLES		Matériel de transport				IW		34 657	MS	MT
CORPORELLES		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IX			MV	MW
CORPORELLES		Emballages récupérables et divers *				MY			MZ	NA
CORPORELLES		Immobilisations corporelles en cours				NC			ND	NE
CORPORELLES		Avances et acomptes				NY			NG	NH
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU	M7
FINANCIERES		Autres participations				IØ			ØX	ØY
FINANCIERES		Autres titres immobilisés				I1			2B	2C
FINANCIERES		Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E	2F
FINANCIERES		TOTAL IV				I3		229	NJ	2G
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		229	NK	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØK	46 816	ØL	ØM	ØN

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Documents soumis au contrôle de la Commission des Comptes

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Association MIS. LOCALE JEUNE Néant *

CADREA		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 069	PF	468	PG	1 842	PH	694
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 949	QE	2 433	QF	8 019	QG	(1 637)
	Matériel de transport	QH	856	QI	293	QJ	2 298	QK	(1 149)
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	40 006	QM	9 656	QN	34 657	QO	15 005
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	44 810	QV	12 383	QW	44 974	QX	12 219
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	46 879	ØP	12 850	ØQ	46 816	ØR	12 913

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO	NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW + NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2055 CADRE-DORAC Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Documents soumis au contrôle des Comptes de l'exercice clos

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : **Association MIS. LOCALE JEUNE**

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TE	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	2 932	TM	2 488	TN	468	TO	4 952
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	2 932	TS	2 488	TT	468	TU	4 952
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	17 405	4Y	3 987	4Z		5A	21 391
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z	17 405	TV	3 987	TW		TX	21 391	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	20 337	UB	6 475	UC	468	UD	26 343
Dont dotations et reprises			UE	3 987	UF		UH		
			UG		UH		UI		
			UJ	2 488	UK	468			

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Association MIS. LOCALE JEUNE		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADREA		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	229	UV	229	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	1 083		1 083			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	205 558		205 558		
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
	Charges constatées d'avance	VS	5 422		5 422			
	TOTAUX		VT	212 292	VU	212 292	VV	
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADREB		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	26 860		26 860		
	Personnel et comptes rattachés	8C	20 213		20 213		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	23 424		23 424		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 931		1 931		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI					
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K					
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2					
	Produits constatés d'avance	8L	5 841		5 841		
TOTAUX		VY	78 270	VZ	78 270		
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2008
Total des Produits à recevoir		205 558
Autres créances		205 558
<i>ANPE</i>	3 000	
<i>SUBVENTION FFB</i>	9 712	
<i>CPAM</i>	830	
<i>MISSION LOCALE VELAY</i>	16 000	
<i>REGIO FORMATION</i>	7 500	
<i>REGION APPRENTISSAGE</i>	8 740	
<i>DRTEFP</i>	66 614	
<i>FSE EQUAL</i>	89 583	
<i>CONSEIL GENERAL</i>	3 579	

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

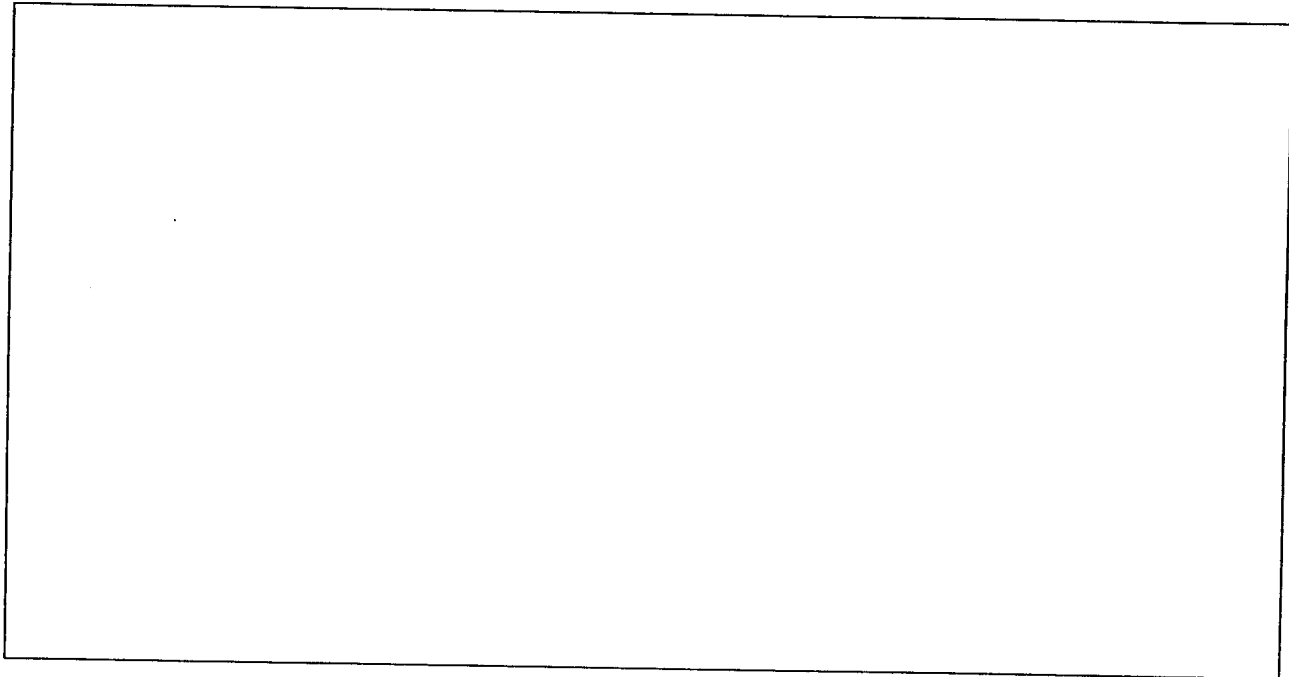
Etat exprimé en euros		31/12/2008
Total des Charges à payer		38 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 066
<i>Fourn.Charges à Payer</i>	9 066	
Dettes fiscales et sociales		29 388
<i>Dettes Prov P/Congés pay</i>	20 213	
<i>Charges sociales sur C.P.</i>	7 244	
<i>Charges fiscales sur C.P.</i>	546	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	1 385	

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros			Variations	
	31/12/2008	31/12/2007		%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	5 422	1 468	3 954	269,37
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	5 422	1 468	3 954	269,37



Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2008
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PRODUITS D AVANCE		5 841	5 841
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			5 841

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

HERMITAGE AUDIT

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES

**Pôle de Services Crisselle
Rue du Pêcher
43200 YSSINGEAUX**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 114.700 €uros

R.C.S. LE PUY B 441 901 592 – Code APE : 6920Z

Téléphone : 04.71.05.38.70 - Télécopie : 04.71.02.86.97

Siège Social :
ZI - 12 Avenue de Coubon
43700 – BRIVES CHARENSAC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L 612-5 du Code de commerce.

**CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :**

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

CONVENTION AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nature :

Financement versé par la Communauté de Commune à la Mission Locale, à raison de 1 Euro par habitant.

Incidence sur l'exercice :

La « MISSION LOCALE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES » a reçu les subventions suivantes :

▪ de la Communauté du Marché du Velay	18.345,00 Euros
▪ de la Communauté de Communes du Pays des Sucs	14.777,00 Euros
▪ de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon	8.117,00 Euros
▪ de la Communauté du Haut Lignon	7.931,00 Euros
▪ de la Communauté de Rochebaron	0 Euros
▪ de la Communauté Loire et Semène	17.407,00 Euros
▪ du Conseil Général	31.887,95 Euros
▪ de l'ANPE	15.570,00 Euros
▪ du Conseil Régional	79.078,00 Euros

Administrateurs concernés :

Toute personne de la Mission Locale de la Jeune Loire et de la Communauté de Commune concernée.

◆ ◆ ◆

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Brives-Charensac,
Le 10 juin 2009.

Pour la Société HERMITAGE AUDIT.
JAMON MARC,
Commissaire aux Comptes.